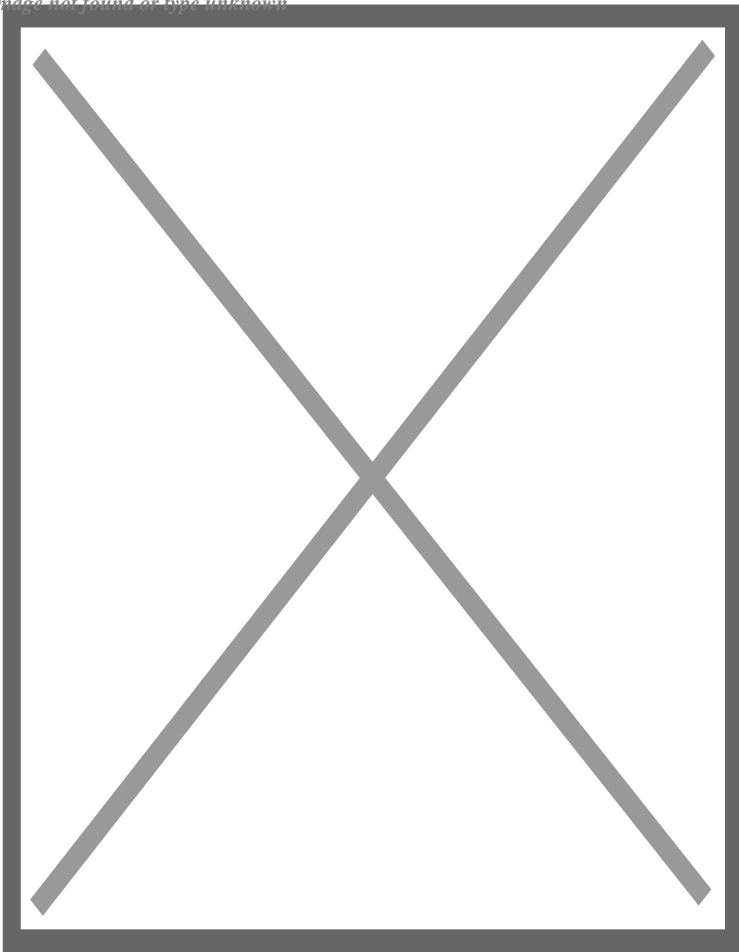


Le procureur demande la détention préventive de candidate néolibérale au Pérou

Image not found or type unknown



Lima, 11 juin (RHC). Le procureur péruvien chargé de la lutte contre la corruption, José Pérez, a demandé l'annulation de la liberté conditionnelle de la candidate à la présidence, Keiko Fujimori, et sa mise en détention provisoire pour blanchiment d'argent et autres délits.

La requête adressée au juge Victor Zúñiga porte sur la révocation de la comparution avec restriction (libération conditionnelle) accordée à l'inculpée pour non-respect des obligations établies par le magistrat,

comme celle de ne pas avoir de contact avec des témoins, co-inculpés ou impliqués dans l'affaire.

Pérez soutient qu'il est public que la dirigeante du parti Force Populaire communique avec Miguel Torres, témoin du procès et avec qui elle a comparu hier lors d'une conférence de presse, dans laquelle il a annoncé des contestations massives des votes afin d'éviter l'élection du candidat de gauche Pedro Castillo comme vainqueur au second tour des présidentielles.

Les restrictions imposées à Fujimori par une cour supérieure en 2020 comprennent l'interdiction de changer de domicile et de quitter Lima.

En avril dernier, le juge Zúñiga a autorisé Fujimori, à titre exceptionnel, à voyager à travers le pays dans le cadre de sa campagne électorale pour les élections de dimanche dernier, mais le mois dernier, elle a refusé d'assister à un forum politique d'extrême droite en Équateur.

Le procureur Pérez enquête depuis deux ans sur Fujimori et, en mars dernier, il a mené à terme ses investigations et a porté officiellement plainte pour blanchiment d'argent, entrave à la justice et autres délits, dans laquelle il a requis 30 ans et 10 mois d'emprisonnement pour elle et des peines similaires ou mineures pour 41 co-inculpés.

La candidate a demandé l'annulation de la mesure, alléguant qu'il n'y avait pas eu de poursuites, et le juge Zúñiga, que les accusés ont tenté à plusieurs reprises de démettre de ses fonctions, a rejeté l'appel et confirmé la décision de Pérez, de sorte que l'ouverture du procès n'est en attente que des conclusions formelles et réparables du juge.

L'accusateur de Fujimori a déploré le fait que Fujimori soit candidate à la présidence parce que, si elle était élue, son procès serait suspendu jusqu'à la fin de son mandat compte tenu de l'immunité des chefs d'État, mais il continuerait pour les autres accusés et s'ouvrirait pour elle dès qu'elle aurait terminé sa gestion de gouvernement.

Les charges contre Fujimori concernent la réception cachée de fonds électoraux millionnaires et les déclarer déguisés en de nombreuses petites contributions de faux contributeurs.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/260325-le-procureur-demande-la-detention-preventive-de-candidate-neoliberale-au-perou>



Radio Habana Cuba